

# Les conditions financières des étudiants de Lille 1 - suite de l'étude -

L'Université des Sciences et Technologies - Lille 1 a demandé à l'OFIP de lancer un programme d'études sur les conditions financières de ses étudiants afin de répondre aux besoins de la Vice Présidence Vie Etudiante.

Une première publication en juillet 2005 a donné la vision générale de la situation de ses étudiants.

La poursuite de l'analyse se fait désormais sur des thèmes plus pointus, à la demande du Bureau Vie de l'Etudiant ; il s'agit de mieux cerner le sous-ensemble des étudiants en difficulté financière.

Quelques conclusions sur les quatre dossiers réalisés :

- Les « insatisfaits » ont des caractéristiques sociodémographiques et des situations financières différentes selon qu'ils sont non boursiers, boursiers ou étrangers.
- Les étudiants boursiers d'échelon 0 constituent une population « limite » n'obtenant pas d'aide financière même si leurs caractéristiques sociodémographiques sont proches des étudiants boursiers de l'échelon 1 ; ils restent donc fortement dépendants de leur famille (logement, transport ...).
- Les conditions financières jouent sur la réussite des étudiants (70% de taux de réussite pour les « insatisfaits » contre 81% pour les autres) par la conjonction de l'ensemble des variables et non d'une en particulier.
- Les aides de type FSDIE sont une réponse à la difficulté ponctuelle d'un étudiant non boursier mais elles répondent à des critères supplémentaires (changement dans la situation de l'étudiant) ou viennent en aide pour finir un cursus entamé.

**Damien CASTELAIN**

Responsables de l'enquête

**Nathalie JACOB**

**Martine CASSETTE**

Directrice de l'OFIP



## Bref rappel sur l'enquête

Du 21 mars au 15 mai 2005, l'OFIP a interrogé les étudiants inscrits à l'Université des Sciences et Technologies-Lille1 en diplôme prioritaire. Une vaste campagne de publicité sur le campus et par mail invitait les étudiants à répondre à un questionnaire sur le site internet de l'université.

Un étudiant sur six a répondu à cette enquête qui s'intéresse à leurs conditions financières et plus précisément aux situations familiales, au logement, au travail rémunéré, aux bourses, aux aides familiales, ainsi qu'aux difficultés financières rencontrées. L'OFIP publication n°28 (juillet 2005) retrace tous les résultats de cette enquête. Les quatre dossiers complémentaires réalisés sont sur le site internet de l'OFIP.

## Les étudiants jugeant leurs ressources financières insatisfaisantes

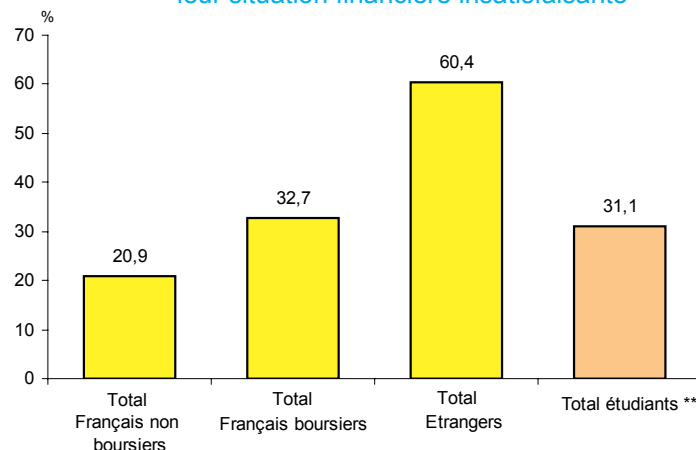
31% des répondants trouvent que leurs ressources financières sont insatisfaisantes. Ces étudiants se distinguent des autres étudiants sur de nombreux points mais on note également des différences internes au groupe des "insatisfaits".

Ce sont les étudiants de nationalité étrangère les plus insatisfaits (60%), devant les étudiants de nationalité française qui touchent une bourse (33%) et les étudiants de nationalité française qui ne touchent pas de bourse (21%).

Parmi les étudiants insatisfaits, les étrangers se distinguent : moins de femmes, plus de frères et soeurs également étudiants, plus nombreux à avoir 1 seul parent qui travaille. Les français non boursiers sont moins nombreux à avoir des parents séparés, divorcés ou décédés, un père ouvrier ou employé et 1 seul parent qui travaille.



### Part des étudiants jugeant leur situation financière insatisfaisante



### Critères sociodémographiques

	Femmes	Type de Bac			Parents séparés divorcés ou décédés	Frères et soeurs étudiants : 2 et +	PCS père : ouvrier ou employé	1 seul parent travaille
		Bac ES	Bac S	Equivt				
Français non boursiers	43%	14%	72%	2%	14%	8%	30%	21%
Français boursiers	53%	20%	68%	1%	34%	10%	60%	44%
Etrangers	22%	0%	6%	93%	24%	35%	34%	50%
<b>Total insatisfaits</b>	<b>41%</b>	<b>12%</b>	<b>52%</b>	<b>27%</b>	<b>25%</b>	<b>16%</b>	<b>43%</b>	<b>38%</b>
<b>Total autres*</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>	<b>66%</b>	<b>7%</b>	<b>19%</b>	<b>9%</b>	<b>34%</b>	<b>29%</b>
<b>Total étudiants**</b>	<b>43%</b>	<b>17%</b>	<b>61%</b>	<b>13%</b>	<b>21%</b>	<b>11%</b>	<b>36%</b>	<b>32%</b>

### Critères financiers

	Logement en résidence universitaire	Aucun travail	Aide familiale directe mensuelle	Aide familiale indirecte			Dans quelle situation ont été les étudiants depuis leur inscription dans l'enseignement supérieur ?				
				Inscription Université	Loyer	Santé	Restriction des dépenses en général	Restriction des dépenses alimentation	Utilisation des économies	Demande aide exceptionnelle famille	Utilisation des services de soins gratuits USTL
Français non boursiers	8%	19%	167 €	69%	51%	55%	88%	47%	82%	55%	15%
Français boursiers	29%	28%	86 €	24%	35%	38%	87%	50%	72%	60%	19%
Etrangers	35%	57%	199 €	34%	23%	13%	60%	37%	26%	61%	42%
<b>Total insatisfaits</b>	<b>24%</b>	<b>33%</b>	<b>143 €</b>	<b>41%</b>	<b>36%</b>	<b>36%</b>	<b>80%</b>	<b>45%</b>	<b>63%</b>	<b>58%</b>	<b>24%</b>
<b>Total autres *</b>	<b>16%</b>	<b>33%</b>	<b>178 €</b>	<b>61%</b>	<b>44%</b>	<b>58%</b>	<b>63%</b>	<b>22%</b>	<b>55%</b>	<b>29%</b>	<b>13%</b>
<b>Total étudiants **</b>	<b>19%</b>	<b>33%</b>	<b>167 €</b>	<b>55%</b>	<b>41%</b>	<b>51%</b>	<b>68%</b>	<b>29%</b>	<b>58%</b>	<b>38%</b>	<b>16%</b>

\* il s'agit des étudiants ayant estimé que leurs ressources financières étaient satisfaisantes (23% des répondants) et acceptables (46%), par opposition aux "insatisfaits" (31%)

\*\* il s'agit de l'ensemble des étudiants ayant répondu à notre enquête, soit 2359 répondants

Parmi les "insatisfaits", les 3 sous-populations ne doivent pas faire face aux mêmes difficultés.

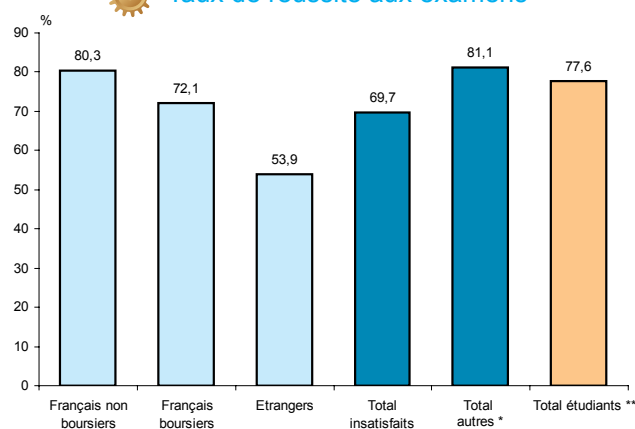
Peu nombreux à toucher une bourse ou à disposer de revenus issus d'une activité rémunérée, les étrangers dépendent uniquement de l'aide directe de leur famille. Par contre, ils bénéficient de moins d'aide familiale indirecte que les autres (comme les frais de soins et santé, d'où leur utilisation des services gratuits de l'USTL).

Les français non boursiers, nombreux à travailler à côté de leurs études, ont puisé dans leurs économies depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur. Ils ont tout de même besoin d'être aidés financièrement par leurs parents et sont même les plus aidés dans la prise en charge de certains frais.

Par contre, il semble que les français boursiers soient dans l'obligation de se débrouiller financièrement avec leur seule bourse, l'aide familiale directe étant peu élevée. Leurs restrictions de dépenses portent même sur l'alimentation.



### Taux de réussite aux examens



Les étudiants insatisfaits de leurs ressources financières ont un taux de réussite plus faible que les autres (70%). On constate là aussi des différences internes au groupe des insatisfaits. En effet, parmi ceux-ci, les étrangers ne sont que 54% à avoir réussi leurs examens, alors que les français boursiers sont 72% et les français non boursiers 80%.

## Les étudiants boursiers selon le niveau de la bourse

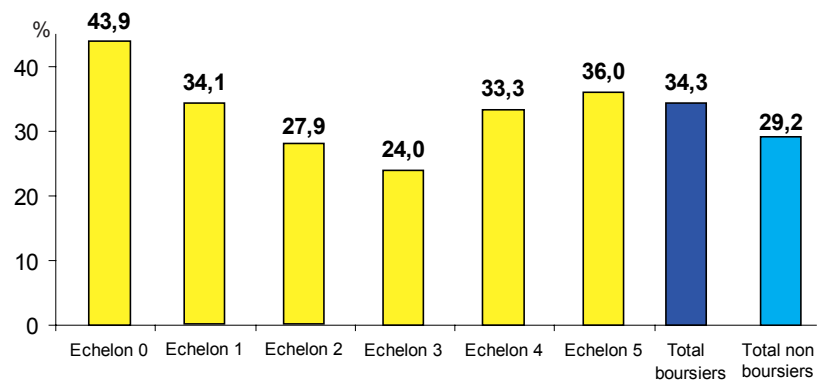
La bourse échelon 0 permet à son bénéficiaire d'être exonéré des droits d'inscription et des frais de sécurité sociale mais il ne touche aucun euro. L'enquête montre que ces étudiants sont ceux qui jugent leur situation financière particulièrement insatisfaisante (44%).

Les étudiants boursiers, échelons 4 et 5, se distinguent particulièrement par une origine sociale "ouvrière" et par le fait de n'avoir qu'un seul parent qui travaille.

Avoir deux frères et sœurs ou plus inscrits dans l'enseignement supérieur est un critère important pour l'obtention de la bourse de niveau 5 (12%). Ce taux est identique pour les non boursiers mais il s'explique par un nombre plus important d'étudiants étrangers.



### Part des étudiants jugeant leur situation financière insatisfaisante selon le niveau de la bourse



### Critères sociodémographiques

	Type de Bac		PCS du père		1 seul parent travaille	Parents séparés ou divorcés	Frères et sœurs étudiants : 2 et plus
	Bac S	Bac ES	Ouvrier	Cadre			
Echelon 0	73%	14%	21%	27%	38%	16%	7%
Echelon 1	73%	17%	22%	25%	40%	21%	5%
Echelon 2	69%	22%	31%	14%	48%	20%	5%
Echelon 3	68%	18%	26%	9%	41%	35%	6%
Echelon 4	68%	18%	42%	8%	51%	20%	3%
Echelon 5	64%	23%	41%	5%	60%	37%	12%
<b>Total boursiers</b>	<b>69%</b>	<b>19%</b>	<b>31%</b>	<b>15%</b>	<b>48%</b>	<b>27%</b>	<b>8%</b>
<b>Total non boursiers</b>	<b>57%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>48%</b>	<b>31%</b>	<b>10%</b>	<b>12%</b>

### Critères financiers

	Logement en résidence universitaire	Aucun travail	Aide familiale directe mensuelle	Aide familiale indirecte : la famille participe en totalité aux dépenses suivantes		
				Loyer	Santé	Transport
Echelon 0	14%	26%	137 €	42%	42%	30%
Echelon 1	23%	28%	130 €	29%	30%	15%
Echelon 2	33%	31%	98 €	19%	24%	16%
Echelon 3	31%	31%	93 €	15%	24%	4%
Echelon 4	27%	31%	80 €	13%	12%	7%
Echelon 5	29%	40%	54 €	13%	10%	5%
<b>Total boursiers</b>	<b>26%</b>	<b>33%</b>	<b>94 €</b>	<b>21%</b>	<b>22%</b>	<b>12%</b>
<b>Total non boursiers</b>	<b>14%</b>	<b>33%</b>	<b>211 €</b>	<b>39%</b>	<b>36%</b>	<b>27%</b>

Les étudiants boursiers à l'échelon 0 sont plus nombreux à rester au domicile des parents (deux fois moins nombreux que les échelons 5 en résidence universitaire).

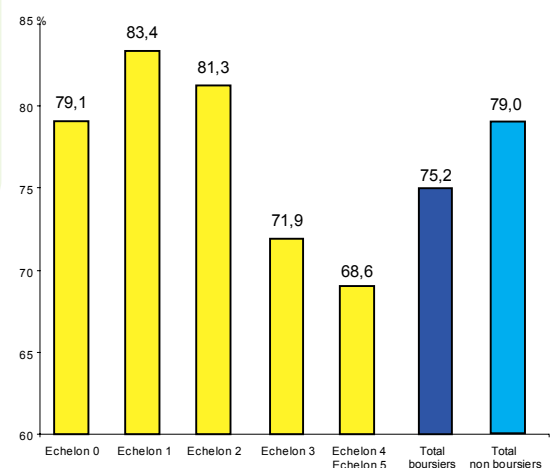
Les échelons 0 et 1 ont besoin de travailler durant l'année universitaire.

Les conditions financières des familles des échelons 0 et 1 ont pour conséquences que : les aides directes sont supérieures à celles des autres échelons (30% d'écart entre l'échelon 1 et l'échelon 2). Les aides indirectes sont deux fois plus importantes entre l'échelon 0 et l'échelon 2.

Plus le niveau de la bourse est élevé, plus les taux de réussite diminuent. L'inégalité matérielle, les soucis du quotidien, l'origine sociale, le revenu des parents engendrent une différence de 10 points de taux de réussite entre les boursiers échelon 4 ou 5 (69%) et les étudiants non boursiers (79%).



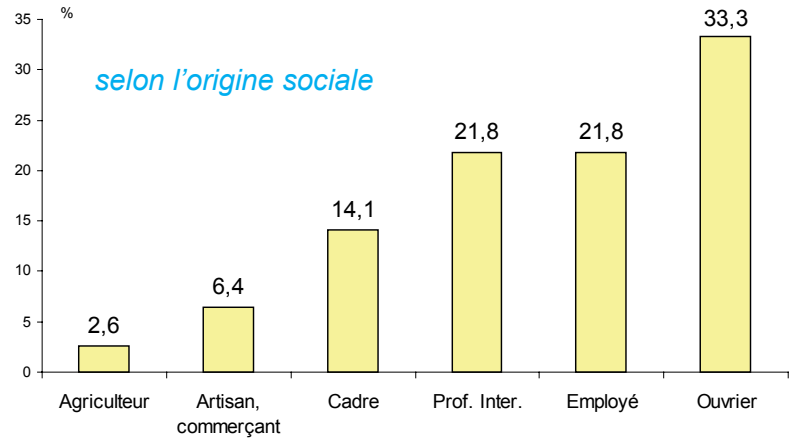
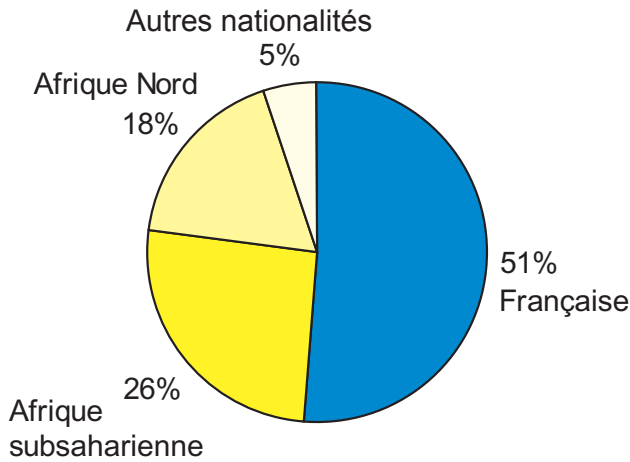
### Taux de réussite aux examens selon l'échelon de la bourse



# Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

Cette aide est alimentée par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de leur université. Une partie de ce fonds est affectée d'une part à l'aide aux projets étudiants et d'autre part à une aide sociale individuelle aux étudiants en difficulté (non boursiers). Depuis de nombreuses années, l'université de Lille1 budgétise environ 36.000 € par an pour la part aide sociale, soit environ une cinquantaine d'étudiants aidés chaque année (pour un montant moyen de l'ordre de 741 € par an).

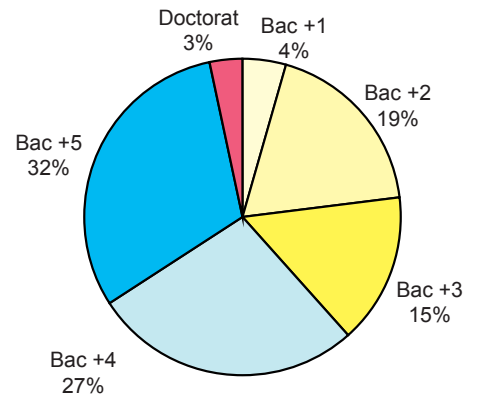
## Profil socio-démographique des étudiants ayant déposé un dossier FSDIE entre décembre 2002 et juin 2005



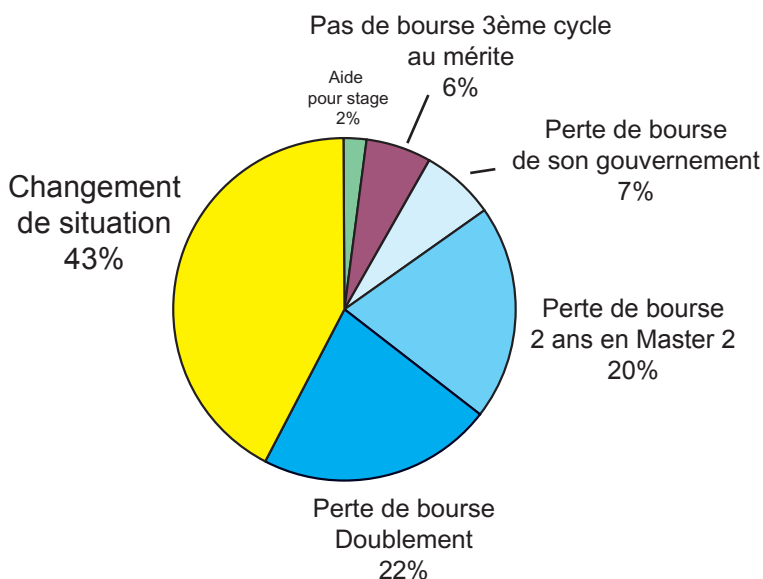
## Dossiers FSDIE selon la catégorie du diplôme d'inscription

Catégorie	Diplôme	Statut		Total	Taux de refus
		Accordé	Refusé		
LMD	Licence	31	17	48	35,4
	M1	18	3	21	14,3
	M2 pro.	44	12	56	21,4
	M2 rech.	13	4	17	23,5
	Master	75	19	94	20,2
	Doctorat	2	4	6	66,7
Hors LMD	DEUST	4	1	5	20,0
	DUT	10	1	11	9,1
	MST - Magistère	2	0	2	0,0
	Préparation agrégation	3	2	5	40,0
	Ecoles d'ingénieurs	5	2	7	28,6
<b>TOTAL</b>		<b>132</b>	<b>46</b>	<b>178</b>	<b>25,8</b>

## selon le niveau du diplôme d'inscription



## Les raisons de l'attribution du FSDIE



## Les raisons du refus du FSDIE

